

blique sur ce point au Manitoba. Au taux actuel des impôts à Saint-Boniface la construction du monastère faisait tomber sur la communauté un fardeau annuel de six mille piastres au moins, peut-être davantage. Après mûre réflexion, après avoir pris l'avis de nos consulteurs nous avons dû accepter l'avis unanime : le Carmel qui n'a pas d'oeuvres productives est impuissant à porter ce fardeau. Les Carmélites doivent donc partir, il nous semble humainement impossible d'empêcher ce départ.

Nous comptons sur Dieu pour suppléer au vide que vont laisser ces priantes à Saint-Boniface.

Nous devions ces explications à tous ceux que ce départ étonne et contriste; vous donnerez à cette circulaire la publicité que vous jugerez nécessaire ou utile.

Croyez-moi, Chers Collaborateurs,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† ARTHUR, Arch. de St-Boniface.

Note des "Cloches". — Lorsque la présente circulaire fut écrite il était décidé que les Carmélites quitteraient Saint-Boniface à la fin de juin. Un retard survenu dans la préparation du monastère trifluvien a fait remettre le départ au mois d'août.



UN BREF DE PIE IX

Nous trouvons dans les "Missions Catholiques" de Lyon, année 1873, un bref de Pie IX aux chrétiens du diocèse de Saint-Albert, communiqué à la revue par Mgr Grandin. On ne relira pas sans intérêt ni émotion les allusions à la question romaine alors de date récente.

PIE IX Pape.

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

Si plusieurs de ceux qui ont eu la plus large part aux bienfaits de ce Saint-Siège, nous rendant le mal pour le bien, se sont élevés et déclarés contre Nous, un plus grand nombre d'autres, soit auprès de Nous, soit dans les contrées voisines, soit enfin dans le reste du monde, détestent ces faits et n'oublient rien pour Nous témoigner leur douleur, leur amour et leur respect. Nous sommes d'autant plus consolés des hommages de ceux-ci que Nous sommes plus affligés de la méchanceté de ceux-là. Aussi avons-Nous accueilli avec la plus grande joie les témoignages que vous Nous donnez de votre piété filiale, vous qui, si éloignés de Nous et à peine nés à notre très sainte religion, montrez une foi si vive, et professez un tel dévouement pour Nous, en qui vous reconnaissiez le Vicaire de Jésus-Christ, que vous paraissiez plus désolés de Nos maux que s'ils vous étaient propres.